Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902670-20251201-D20251243-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 01/12/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **premier décembre à 19 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Bernard SALIOU, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **11**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **13**
Date convocation : **22.11.25**	Date affichage : **22.11.25**	Secrétaire Séance : **Jean-Yves QUEFFELEC**

Présents : M. Bernard SALIOU, M. Éric BIZOUARN, M. Laurent LEBRETON, M. Jean-Yves QUEFFELEC, M. Guénolé CHAUSSEC, M. Frédéric HERVÉ, Mme Anne ROSPARS, Mme Christine LE SAUX, M. Gilles FLAVIGNY, M. Lionel JAM, Mme Lucie RUCH,

Absent(s) excusé(s) :,M. Philippe LE GUEN (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), M. Samuel JAMET (Pouvoir à M. Éric BIZOUARN), M. Charles DAVY LE BOLLOCH, Mme Océane LE JONCOUR.

D.2025.10-43 – Adhésion à la centrale d'achat du syndicat mixte Manche numérique

La Centrale d'Achats du Syndicat Mixte Manche Numérique facilite les achats de produits et services à des tarifs préférentiels, réservés à ses adhérents et conventionnés, grâce à ses actions de mutualisation par le biais de marchés publics pour des achats en volume. Elle permet aux collectivités membres de bénéficier de conditions avantageuses pour l'acquisition de matériel informatique, de logiciels, de services numériques et de solutions innovantes (cybersécurité, cloud, télécommunications, etc.). Dans le cadre de la convention de partenariat signée par Manche Numérique et Mégalis Bretagne, les collectivités affiliées à Mégalis peuvent ainsi accéder au catalogue de la Centrale d'Achats de Manche Numérique sous condition de la signature de la convention entre les partenaires.

Ses principaux atouts :

- Économies d'échelle : Réduction des coûts grâce à des appels d'offres groupés et des partenariats avec des fournisseurs de référence (jusqu'à 20-30% sur certains équipements ou services). Son catalogue, évolutif selon les besoins des acheteurs publics, permet d'acquérir des matériels informatiques, des matériels adaptés (souris, claviers...), des licences Microsoft, et autres produits et services tels que des panneaux d'affichage légal numérique, abonnement et matériel téléphonique.
- Expertise et sécurité juridique : Accès à des marchés publics déjà négociés et conformes aux réglementations en vigueur.
- Simplification administrative : Gain de temps pour les services commande publique et informatique, avec des procédures claires et des catalogues préétablis.
- Accompagnement personnalisé : Conseils et formations pour optimiser les choix technologiques des collectivités.

Les modalités de passation des commandes sont précisées par la convention. L'adhésion est gratuite. La durée de cette convention est fixée à un an, reconduite tacitement, à compter de sa notification. Une présentation des services proposés par la Centrale d'Achats du Syndicat Mixte Manche Numérique sera également réalisée lors de la réunion entre les DGS et secrétaires généraux des mairies du 10 octobre 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver l'adhésion à la centrale d'achat Manche Numérique et d'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion.

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)

Le Maire, Bernard SALIOU.